



La Redorte

sur le vif



Action
& solidarité





Sommaire

Le mot du Maire

3

Informations municipales

Arbres municipaux : un chantier permanent

4

P.L.U. : un nouveau document d'urbanisme pour les 20 ans à venir

6

Réforme des collectivités territoriales : c'est parti !

8

Deux défibrillateurs pour lutter contre les arrêts cardiaques

9

Deux nouveaux outils pour mieux gérer les risques

10

Élections : Georges Frêche reconduit à la tête de la Région

11

Tri des déchets : encourageant mais peut mieux faire

12

Pour un village propre

13

Des projets dans les tuyaux

14

Vitesse : on ralentit !

15

La parole aux associations

16

État civil

23

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Gardez espoir ! Gardez courage !

Les effets de la crise actuelle nous apportent des doutes et le repli sur soi. Et pourtant, **notre village poursuit son développement et les élus municipaux continuent à œuvrer pour un territoire accueillant et solidaire** où personne n'est laissé sur le bord de la route.

Même si les incertitudes apportées par une crise économique, sociale et humaine entraînent certains retards ou décalages, **les projets engagés ces dernières années voient peu à peu le jour**. Le Port La Fabrique continue sa transformation. Les programmes de voirie, d'éclairage public, de protection contre les inondations qui ont été planifiés sont réalisés. **Nos finances communales se maintiennent même si les réformes territoriales et fiscales en cours nous rendent vigilants**. Le tissu associatif est dense et les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour que La Redorte continue à être un village dynamique où il fait bon vivre.

Les projets qui se bâtissent actuellement laissent entrevoir pour notre commune des mois à venir tout aussi créatifs que ceux qui viennent de s'écouler.



La solidarité entre Redortais est forte et notre territoire rural, bien que touché par la crise économique et sociale, est encore quelque peu épargné de l'individualisme ravageur des zones urbaines.

Tous les atouts sont réunis pour permettre à La Redorte de **faire face aux difficultés actuelles, pour que nous continuions à bâtir le « vivre ensemble »**. Il nous faut alors **garder l'espoir** que les réformes en cours ne détruisent pas ce que nous avons mis tant d'années à créer. C'est ce à quoi nous nous attachons, pour que **le lien social et le vivre ensemble indispensables à toute vie collective continuent à accompagner le quotidien des Redortais**.

**Le Maire,
Pierre-Henri ILHES**



Arbres municipaux : un chantier permanent

Heu-reux ! Les Redortais sont heureux d'avoir un village « vert », un village boisé, un village où la présence des arbres est importante. Les Redortais sont surtout heureux en été, car les arbres nous apportent ombre et fraîcheur. Mais en hiver, lorsque les feuilles tombent, lorsque les branches mortes salissent nos rues et ruelles, la joie se transforme en mécontentement ! Et pourtant, la nature est ainsi faite. Voici en quelques mots comment la municipalité gère, à tous les sens du terme, cet imposant dossier des « arbres municipaux ».

DES CENTAINES D'ARBRES À ENTREtenir

Notre village possède plus de 400 platanes répartis sur tout le territoire communal. L'entretien de ces platanes représente un coût important. **Tous les ans, près de 15000 euros sont dépensés dans l'entretien, l'élagage et l'abattage des arbres morts ou dangereux. L'élagage d'un arbre coûte environ 90 euros.** De plus, le ramassage des feuilles mortes réalisé deux à trois fois par semaine par deux employés communaux durant deux mois, **représente un coût important pour le budget communal.** Comme cela est le cas pour la voirie communale, **l'élagage des arbres fait l'objet d'une planification pluri-annuelle.** En fonction de leur emplacement et de leur importance, ils sont élagués tous les 2, 3 voire 4 ans. Ainsi, les platanes des avenues principales en bordure des routes départementales sont élagués plus souvent que ceux à l'intérieur du village. Ne possédant pas de nacelle (volonté municipale de faire appel à des professionnels au vu des technicités et responsabilités liées à la proximité des routes départementales), la municipalité sous-traite ces travaux qui ont lieu en période hivernale (de novembre à février). Viennent s'ajouter à ces platanes, la

multitude d'arbres qui se trouvent dans nos lotissements Liabot et La Valsèque (mûrier-platanes, marronniers, tilleuls, cyprès, etc..). Ils font aussi l'objet d'un entretien régulier. D'une année sur l'autre, les élus municipaux élaborent un planning d'intervention. **Ce planning est fonction des urgences et du budget communal.**

DES URGENCES À GÉRER

Aux opérations normales viennent s'ajouter les interventions exceptionnelles dues aux aléas météorologiques. C'est ainsi que **la tempête Klaus du 24 janvier 2009 a détruit plus de 50 arbres de notre Parc.** Il y a eu, bien sûr, les premiers travaux d'urgence réalisés les jours qui ont suivi. Mais il y a surtout, maintenant, l'enlèvement des arbres morts et l'abattage des pins et divers arbres du Parc qui peuvent représenter un danger.

La municipalité a fait réaliser en janvier dernier par l'Office National des Forêts (ONF) une analyse complète de l'état de notre Parc et de la santé des arbres. Cette analyse a été présentée aux élus municipaux en avril dernier. Il ressort que sur le millier d'arbres qui constitue ce lieu de verdure communal, **une petite quarantaine**

devra être abattue dans les mois à venir. Étant en fin de vie, ils peuvent présenter un danger **mais n'étant pas situés près des habitations, leur abattage n'est pas urgent. La remise en état du Parc et l'abattage de ces arbres va nécessiter plusieurs milliers d'euros de travaux.** Malgré la reconnaissance de catastrophe naturelle de la tempête Klaus, **ni l'État, ni les assurances ne nous ont apportés, ni ne nous apporteront le moindre euro d'aide. Nous ne devons compter que sur nous-mêmes.** C'est pour cela que ce chantier sera réalisé en plusieurs tranches afin de ne pas mettre à mal nos finances communales, et ce sur plusieurs années.

DES PLANTATIONS EN COURS ET À VENIR

En même temps que des arbres meurent, d'autres sont plantés. Connaissant à présent les effets de certains arbres sur nos infrastructures (trottoirs, clôtures, voirie défoncés), **le choix des arbres plantés à présent porte sur certaines essences dont les racines ne détériorent pas nos rues.** C'est ainsi qu'au lotissement *Louis Sié*, après la plantation de six oliviers à l'entrée, douze arbousiers et micocouliers ont été plantés en avril dernier aux endroits délimitant les trottoirs. Sur le site du jardin public, où un projet d'aménagement est actuellement à l'étude, la plantation de trois ou quatre essences nouvelles viendra remplacer l'abattage des arbres morts. Dans les mois à venir, les 43 cyprès de l'axe piétonnier entre le pressoir et le boulodrome seront abattus. Certains n'ont d'ailleurs pas résisté à la vitesse du vent le 24 janvier 2009 et sont tombés sur certaines toitures. À cet endroit, seront alors plantés des arbustes, mieux adaptés au site. Au travers de ces quelques lignes, vous pouvez vous rendre ainsi compte de **l'ampleur et la difficulté de la tâche en matière d'entretien de nos arbres municipaux.** Ces milliers d'arbres sont un atout pour l'esthétique et la beauté de notre village. Et bien que coûteux, **ils représentent le « poumon vert » de notre commune.**

JUILLET 2009

Inauguration du Port la Fabrique

Les deux premières tranches de la halte nautique Port La Fabrique sont inaugurées en présence de nombreuses personnalités et de la population. Cette soirée festive s'est poursuivie par un repas le long des berges et le concert du festival Convivencia, parachevé par un mémorable feu d'artifice. Près de 1000 personnes assistaient au nouveau départ de ce lieu phare de notre village.



JUILLET 2009

La traversée du village fait peau neuve

La portion de la route départementale longue de 1400 mètres est entièrement reprise en un temps record : 5 jours ! Pris en charge à 100% par le Conseil Général, l'enrobé utilisé au concept innovant (matériau recyclé) apporte un indéniable confort aussi bien au niveau du roulage que sonore.

AOÛT 2009

Des hommes, des femmes ... et des rames

Le « rallye aviron du canal du Midi » (28^{ème} édition) fait de La Redorte une étape incontournable de cette épreuve. Cette année, ce sont près de 220 concurrents venus du monde entier qui ont goûté à la fraîcheur de la cave coopérative le temps d'une pause pique-nique et d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

SEPTEMBRE 2009

Une rentrée scolaire au beau fixe

Les élus et les enseignantes ont pu constater avec le sourire la hausse constante des effectifs (107 élèves pour 4 classes), signe de la vitalité et de l'attractivité de notre village. Au cours de l'été, divers aménagements ont été réalisés, ainsi que l'acquisition de matériel et de mobilier. Le secteur Éducation représente toujours le premier poste budgétaire de la commune.



P.L.U.

Un nouveau document d'urbanisme pour les vingt années à venir

Elaboré en 1986 et modifié depuis à trois reprises, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de La Redorte est devenu obsolète. Notre territoire depuis près de 30 ans a fortement évolué et s'est agrandi. De nouvelles populations sont venues s'y installer. De nouvelles problématiques sont apparues (risque d'inondations et mise en place du Plan de Prévention du Risque Inondations PPRI ; mise en place des périmètres de protection de notre puits communal ; élaboration du schéma d'assainissement, etc.). De plus, notre société a évolué et les techniques en matière de développement durable et d'économies d'énergie sont autant de nouveaux points que nous devons intégrer dans nos autorisations urbanistiques. Le territoire communal s'est aussi transformé avec le remembrement viticole. Les demandes pour construire ou aménager ne sont plus du niveau de celles des années 1990. Enfin, avec une augmentation régulière du nombre d'habitants, notre commune doit réfléchir à son devenir pour les vingt prochaines années. Ce sont pour toutes ces raisons que les élus municipaux ont souhaité mettre à plat le document d'urbanisme communal, comme ils s'y étaient engagés à leur élection en 2008.

UNE PROCÉDURE LONGUE MAIS EXALTANTE POUR ARRIVER AU PLU

Le principe de révision du POS a été décidé le 21 octobre dernier. Dès cette date, les procédures de consultation des services de l'État ont été engagées. Travaillant en collaboration avec les services de la DDTM (ex DDEquipement), quatre réunions ont déjà eu lieu entre les élus municipaux et les re-

présentants de l'État pour établir le cadre d'action. **En révisant notre POS, nous le transformerons en Plan Local d'Urbanisme (PLU)** comme la loi SRU de 2002 nous en donne l'obligation. C'est donc avec le mot « PLU » qu'il faudra vous familiariser car le mot « POS » disparaîtra. Ce n'est qu'après plusieurs mois de travail, de réunions, de consultation de la population, d'enquête publique, que le nouveau docu-

ment d'urbanisme sera finalisé. Il n'est pas possible, avec la nouvelle loi, d'étudier le devenir d'un terrain sans prendre en compte les terrains voisins.

Il ne pourra donc pas y avoir de « déblocage » d'une zone sans que les aménagements nécessaires (réseaux divers) sur cette même zone aient été prévus au préalable.

UN CALENDRIER RIGOUREUX ET LONG

Pour espérer pouvoir travailler avant la fin 2012 sur ce nouveau document il faut lancer les diverses procédures dès aujourd'hui. **Dans le meilleur des cas, notre PLU sera réalisé dans deux ans.** Mais durant ces deux années, **de très nombreuses réunions de travail auront lieu entre les différents acteurs et personnes concernées par ce document d'urbanisme.**

Les communes voisines, les chambres de métiers, d'agriculture, de commerce, les services de l'État, de protection de l'environnement, **et bien évidemment tous les Redortais ont le devoir de participer à l'élaboration de ce PLU.**

En juillet prochain, le cabinet d'études qui nous accompagnera tout au long de ces mois sera choisi parmi douze cabinets en cours de consultation.

CHAQUE REDORTAIS SERA CONSULTÉ

De nombreuses réunions publiques seront organisées pour **présenter l'avancée des travaux et recueillir l'avis et les demandes des Redortais.** À l'issue de ces travaux et après que le conseil municipal ait délibéré, **une enquête publique de plusieurs mois aura lieu et un commissaire enquêteur recevra en mairie toutes les personnes qui le souhaiteront.**

C'est donc en totale transparence que la réalisation de ce PLU, fondateur des bases d'un village horizon 2040, a lieu.

OCTOBRE 2009

Forte mobilisation pour la votation citoyenne

Malgré un Cers tempétueux et « frisquet », ce sont 269 Redortais qui se sont déplacés pour opposer un NON unanime à la réforme du statut de La Poste et affirmer leur attachement à la défense des services publics en milieu rural.



NOVEMBRE 2009

Inondations :

un colloque international pour ne pas oublier

Le 18 novembre, la salle Jean Jaurès accueillait universitaires, chercheurs émérites, étudiants et population lors d'un colloque international consacré aux risques en Méditerranée. La problématique des inondations dans les basses plaines de l'Aude et une visite de terrain le long du Rivassal ont permis de faire le lien entre le souvenir et les perspectives pour l'avenir. Cette manifestation s'inscrivait dans les cérémonies commémoratives du 10^{ème} anniversaire des inondations de 1999.



DÉCEMBRE 2009

Nos sportifs récompensés par le CIAS du Haut-Minervois

Camille Planat et Clément Bacou de la section judo, le tennis club et Mégane Drugeon (parcours sportif) qui ont brillé au niveau départemental et régional ont été récompensés par le CIAS du Haut-Minervois lors de la 6^{ème} cérémonie des Trophées des champions, à Laure-Minervois. Félicitations et rendez-vous est pris pour 2010 !

Réforme des collectivités territoriales C'est parti !

Inquiétante : tel est le terme pour qualifier la réforme des collectivités territoriales engagée par le gouvernement. Vous vous en êtes aperçus, le paysage de notre organisation territoriale a énormément changé en quelques années. La communauté de communes du Haut-Minervois est venue remplacer le SIVOM et s'occupe entre autres de la gestion des déchets de nos communes. Le CIAS du Haut-Minervois gère l'intégralité des « aides ménagères », auxiliaires de vie mais aussi la petite enfance (halte garderie, cantine), services gérés jusqu'à présent par les communes. Le nouvel OTI (Office de Tourisme Intercommunal) coordonne la politique touristique de notre territoire. Bref, les changements sont nombreux et les compétences des municipalités évoluent rapidement. Plus de responsabilités et plus de compétences pour les mairies mais avec moins d'aides financières de l'État. Comment faire mieux (ou au moins aussi bien) avec moins de moyens ? Tel est le dilemme auquel tous les élus sont confrontés. Avec cela, la suppression de la Taxe Professionnelle et le gel des dotations de fonctionnement aux collectivités viennent « plomber » nos budgets communaux qui souffrent déjà.

SOUS COUVERT DE PLUS D'EFFICACITÉ...

Pour être soi-disant plus efficace, on regroupe les communes, on prévoit d'en supprimer certaines, on réorganise les conseils généraux et les conseils régionaux.

À l'arrivée, le « **simple administré** » qui a du mal à comprendre cette réforme, va être le premier à en subir les conséquences dans sa vie quotidienne.

Moins de service public, et celui qui va perdurer sera de plus en plus coûteux.

2014 : UNE DATE BUTOIR AVEC DES NOUVELLES MODALITÉS D'ÉLECTION

C'est avant 2014 que cette réforme territoriale aura amené ces changements (nous en voyons déjà les premiers effets



avec la réforme fiscale des collectivités locales). **Mais c'est en mars 2014 que l'essentiel de ces réformes va être atteint.**

Lors des prochaines élections municipales, les Redortais éliront leurs conseillers municipaux par « scrutin de liste ». Cela signifie que les candidatures isolées ou les listes non complètes (15 personnes pour notre village) ne

pourront être déposées. Cela signifie aussi que les Redortais ne pourront plus panacher entre plusieurs listes et noms, faute de nullité. Ils éliront aussi leurs représentants à la Communauté de Communes. Enfin, le conseiller général disparaîtra au profit d'un conseiller territorial qui siègera aussi à la Région !

LA REDORTE EN PLEINE RÉORGANISATION

Afin d'anticiper ces nombreux changements, **les élus redortais ont engagé depuis un an une nouvelle organisation plus proche des besoins actuels, répondant à une double exigence d'optimisation et d'efficacité. Les services techniques sont restructurés** et un coordonnateur, en la personne de Laurent Chabbert, est chargé d'optimiser les travaux décidés par le conseil municipal. **Dans le domaine administratif**, les procédures législatives étant de plus en plus complexes et nombreuses, Françoise Navarro-Estalle a été nommée secrétaire générale de Mairie.

Cette restructuration, indispensable à l'évolution de l'organisation des collectivités territoriales, doit ainsi permettre de faire face aux changements en cours et à venir.

LES REDORTAIS PEU CONCERNÉS ? QUELLE ERREUR !

Que l'on ne s'y trompe pas : même si ces réformes semblent très techniques et ne concerner qu'un petit nombre d'élus, **elles impliquent bien au contraire le quotidien de chacun d'entre nous, de chaque Redortais !** Croire que le « simple habitant » ne sera pas touché par ces réformes est une grossière erreur !

Notre pays, nos territoires, notre village sont en train de vivre de nouvelles formes de gouvernance qui, si l'on ne s'y prépare pas et si l'on ne reste pas vigilant, vont petit à petit faire disparaître nos identités et notre ruralité.

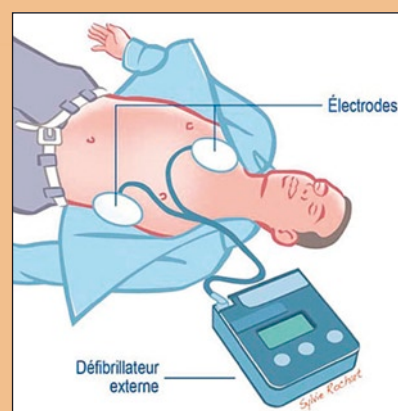
Deux défibrillateurs pour lutter contre les arrêts cardiaques

Au printemps dernier, **la commune s'est équipée de deux défibrillateurs automatisés externes (DAE), destinés à lutter contre les arrêts cardiaques**, dont 50 000 personnes meurent en France chaque année. Depuis mai 2007, un décret autorise toute personne à se servir d'un défibrillateur cardiaque entièrement automatique, en cas d'urgence. **Parce qu'« une vie n'a pas de prix », c'est à l'unanimité que le conseil municipal a voté cette acquisition**, même si cet investissement se monte à 3000 euros. Après concertation, **deux points stratégiques et accessibles 24 heures sur 24 ont été choisis : sur la façade extérieure de la salle des sports qui jouxte le foyer municipal Jean Jaurès et face à la mairie, dans le local dit de la police municipale.** Avant leur mise en place, les élus municipaux, les sapeurs-pompiers, les dirigeants associatifs ainsi que les personnels communaux et médicaux ont participé à une séance de présentation et de formation. Chacun a pu se familiariser et s'exercer à manipuler le DAE qui, dès qu'on l'extrait de son socle de sécurité, fait retentir une sirène qui alerte aussitôt le centre de secours.

Une seconde séance de formation destinée à la population sera prochainement dispensée. Pour cela, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie (04.68.27.80.80 ou info@laredorte.com).

UN DÉFIBRILLATEUR, C'EST QUOI ?

C'est un petit appareil portatif. Des électrodes auto-adhésives sont reliées à l'appareil et appliquées sur le thorax de la victime. **Il envoie un choc électrique au cœur de la victime pour lui redonner un rythme régulier, dans l'attente des secours.** Facile à utiliser, tout un chacun peut s'en servir : **il n'y a pas de risque d'erreur, il suffit de suivre les consignes vocales.**



Deux nouveaux outils pour mieux gérer les risques

Depuis les terribles inondations des 12 et 13 novembre 1999, la commune n'a cessé d'améliorer ses procédures d'alerte et de mise en sécurité de la population (système Contact Everyone, auquel vous pouvez vous inscrire gratuitement en remplissant la feuille ci-jointe), qui s'ajoutent aux travaux d'entretien et de nettoyage des cours d'eau opérés par le SIAHBAD et la commune.



Les responsables de PREDICT Services, Alix Roumagnac et Karine Moreau, lors de la présentation aux élus du système PREDICT

UNE AIDE À LA DÉCISION EN TEMPS RÉEL : PREDICT SERVICES

Poursuivant ses efforts en matière de prévention des risques et en particulier celui de l'inondation, la commune possède depuis le 1^{er} janvier **un nouveau service d'assistance et d'aide à la décision pour prévenir les risques climatologiques : PREDICT Services**. Aide à la décision, Predict Services est un outil qui analyse **la situation météorologique du territoire et du bassin versant en temps réel**. Par le biais d'une web conférence ou par téléphone, les élus pourront visualiser et suivre, en temps réel, l'évolution de la situation hydrologique et du risque d'inondation. Minute par minute. Ce service novateur d'assistance, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettra d'anticiper la mise en sécurité des personnes, l'évacuation de certains quartiers, le déclenchement des niveaux d'alerte et de mieux gérer la crise.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE EST LANCÉ

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile oblige les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques approuvé (risque naturel) à mettre en place un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce dispositif s'intègre dans l'organisation générale des secours et le PCS ne doit avoir qu'un seul objectif : **« être prêts le jour J »** afin de mettre les personnes et les biens hors de danger lorsque sur-

vient une catastrophe naturelle ou technologique. **L'élaboration de ce plan vise à réaliser un document, à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence. Il prend en compte l'ensemble des risques majeurs connus sur notre commune : inondation, feu de forêt, transport de matières dangereuses, rupture de barrage, séisme.** Pour mener à bien cette démarche, il est nécessaire que la commune mette en place un véritable projet dont les étapes sont les suivantes : le diagnostic des risques, le travail sur l'alerte et l'information de la population, le recensement des moyens communaux et privés, la création d'une organisation de crise, la réalisation d'outils pratiques (réflexions sur des questions pragmatiques «qui fait quoi, comment ?»), la pérennisation du projet dans le temps (exercices et procédures de mise à jour).

Avec l'appui du SMMAR, la commune de La Redorte est le pilote d'un groupement de commandes comprenant les 13 communes adhérentes au SIAHBAD. Cette démarche collective permettra de substantielles économies par un taux de subventionnement à hauteur de 90 % (Europe, État, Région, Département), les 10% restant à la charge des communes, soit entre 1000 et 1500 euros. Dès la fin de cette année, après le montage administratif des dossiers, les élus et les services de secours se mettront au travail pour finaliser ce Plan Communal de Sauvegarde qui sera présenté aux Redortais à la fin de l'année 2011.



Élections : Georges Frêche reconduit à la tête de la Région

Les électrices et électeurs redortais ont fait preuve de civisme pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010, avec près de 59% de participation, contre 51% au niveau national. À l'issue du second tour, la liste divers-gauche « **Tous pour le Languedoc-Roussillon avec Georges Frêche** » a recueilli à La Redorte **72,16% des suffrages**, contre 16, 71% pour la liste de Raymond Couderc (UMP) et 11,14% à la liste de France Jamet (FN). Ce résultat élevé, soit 10 points de plus que le résultat de l'Aude et 17 points de plus que celui réalisé au niveau de la région, s'explique en partie par **la fidélité qui lie Georges Frêche et La Redorte, au-delà des clivages politiques**. En témoignent ses fréquentes visites, en 2005, 2007 et le 12 février dernier. Malgré la neige, cette rencontre avec la population avait lieu au Port la Fabrique pour illustrer le thème de campagne « tourisme fluvial et développement économique ». En effet, la Région a financé la réalisation de la halte nautique à hauteur de 260 000 €, soit 24%.

PORT LA FABRIQUE, VITRINE DU TOURISME FLUVIAL RÉGIONAL

Georges Frêche a jugé « *qu'il n'était pas concevable de ne pas utiliser le Canal du Midi comme un des outils principaux de développement dans la région. Dans les années à venir, nous nous battons pied à pied pour défendre notre viticulture. Cependant (...), le tourisme est pour nous la voie de l'avenir. Il représente à ce jour 35 000 emplois, nous voulons en créer 90 000 de plus* ». Auteur d'une thèse sur le Canal du Midi, Georges Frêche veut redonner à celui-ci son lustre d'antan. La halte nautique Port la Fabrique s'efforce de participer à ce nouvel élan. **Un numéro spécial de *LaRedorte.com* permettra de présenter les travaux réalisés depuis deux ans et ceux qui seront menés dans les mois à venir pour finaliser ce projet.**

JANVIER 2010

Recensement : nous sommes 1149 !

Notre population a augmenté de 2,23% entre 2004 et 2009. Le développement engagé depuis plusieurs années porte ses fruits, avec le maintien d'une population sédentaire et l'intégration de nouveaux arrivants attirés par le cadre et la qualité de vie de notre village.

FÉVRIER 2010

Des flocons en abondance

L'hiver aura déposé son manteau blanc à plusieurs reprises pour la joie des grands et des petits malgré les quelques désagréments causés aux déplacements des personnes et des véhicules. Les photographes amateurs s'en sont donnés à cœur joie pour immortaliser ces instants de grâce.

MARS 2010

Julie Béziat chante chez Nagui

Le foyer municipal avait ouvert ses portes pour regarder et écouter chanter Julie Béziat à l'occasion de son passage à l'émission de France 2 « N'oubliez pas les paroles ! » animée par Nagui. Avec naturel, charme et aisance, Julie a su enflammer le plateau télé et la salle Jean Jaurès. Encore bravo Julie !



AVRIL 2010

Un budget de développement, solidaire et juste

Le conseil municipal a voté un budget de près de 2 millions d'euros et opté pour une stricte rigueur dans les dépenses de fonctionnement et une poursuite notable des investissements. Développement et solidarité sont les piliers de ce budget 2010.



Tri des déchets : encourageant mais peut mieux faire



La Communauté de Communes du Haut-Minervois collecte et valorise les déchets ménagers et assimilés des 17 communes qui la composent, permettant de mutualiser les coûts de fonctionnement et de faire des économies d'échelle.

Pour une meilleure gestion de nos déchets, tant pour la réduction des coûts que pour la satisfaction du public, **depuis le 2 janvier 2009, le « sac jaune » a remplacé la « caissette jaune ».** Il présente de nombreux avantages : **plus économique car la collecte est plus rapide, plus facile à transporter car plus léger, plus adapté car les papiers ne s'envolent pas, plus hygiénique que la caissette (surtout les jours de pluie) et moins bruyant lors de la collecte.**

Accentuant ses efforts, la Communauté de Communes a installé sur le territoire 3 déchèteries (Pépieux, Puichéric, le Tinal), une aire de stockage et broyage des déchets verts (le Tinal), ainsi que des colonnes à verre dans les différents quartiers. L'ensemble de ces équipements, avec la collecte sélective désormais en régie communautaire, sont destinés à réduire les déchets ménagers et assimilés qui, s'ils sont jetés dans les containers, sont transportés dans les centres de traitement et occasionnent des factures élevées à la collectivité. Les chiffres de 2009 sont encourageants

avec un taux de recyclage équivalent à 50% contre 46% en 2008. Les comportements et les pratiques évoluent à force de pédagogie et des conseils prodigués par « l'ambassadeur du tri sélectif », Monsieur Didier Méro, aussi bien auprès des personnes commettant des erreurs de tri que des scolaires qui sont des « ambassadeurs » auprès de leurs parents. **Néanmoins, malgré de sensibles efforts, la moitié des déchets actuellement jetés dans les bacs à ordures ménagères pourrait être recyclé. La tonne étant facturée à 160 €, une meilleure application du tri permettrait une économie annuelle de 200 000 € ! Dès à présent, chacun d'entre nous doit acquérir l'automatisme des gestes qui feront rimer « écologie » et « économie ».**



CONTACTS :

Communauté de Communes
04 68 78 10 85
Didier Méro, 06 27 31 19 95
www.hautminervois.fr

**Un geste simple
pour une ville plus
propre !**



Déjections canines :
ramassez-les !



Pour un village propre

Les nuisances canines et plus particulièrement les déjections font l'objet de

plaintes de plus en plus fréquentes et altèrent la qualité de vie des Redortais. C'est pourquoi, attentive aux doléances, la municipalité, qui a fait de la propreté une priorité, se mobilise pour faire face à cette nuisance au quotidien. Afin de lutter activement contre le problème des déjections canines, la commune mise sur le sens civique et la responsabilité de chacun en mettant en œuvre des actions volontaires de sensibilisation.

CHAQUE MAÎTRE DOIT RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON FIDÈLE COMPAGNON

Ramasser les déjections canines est une question d'hygiène et de respect des principes de base de la vie en collectivité. Au mois d'avril, chaque foyer redortais a reçu un exemplaire de sac de ramassage afin de se familiariser avec son utilisation. Les déjections canines sont très simples à ramasser avec un sac en plastique. Les sacs sont faciles à utiliser et absolument hygiéniques : on met la main, on retourne le sac et on jette le tout dans une poubelle. Des recharges de 100 sacs sont disponibles au secrétariat de Mairie pour tous les propriétaires de chiens. Ainsi, lors de la distribution des sacs poubelles et sacs jaunes de tri sélectif en avril dernier, ce sont environ quarante propriétaires qui ont retiré ces recharges. Par cette action, la municipalité espère susciter un réflexe citoyen dont chaque Redortais bénéficiera en ayant un village plus propre et, ainsi, une meilleure qualité de vie.

LES CHIENS DANGEREUX DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être en possession d'un permis de détention. Pour l'obtenir, la déclaration s'effectue en Mairie.

Quels sont les chiens concernés par cette déclaration ?

• Les chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)

Chiens sans pedigree assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Mastiff ou Tosa sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, désignés souvent comme *Pit-bull*.

• Les chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)

Chiens de race Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler sans être inscrits dans un livre généalogique reconnu.

LA CIRCULATION DES CHIENS DANGEREUX

Les chiens d'attaque sont interdits dans les lieux publics et ouverts au public. Sur la voie publique, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Les chiens de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique, dans les lieux publics et ouverts au public. En cas de non respect de ces mesures et obligations, les propriétaires de chiens s'exposent à de lourdes amendes. La période d'information et de sensibilisation va faire place à une période de verbalisation et répression.

Des projets dans les tuyaux

Le budget communal 2010 voté à l'unanimité des conseillers municipaux le mercredi 7 avril 2010 s'élève à 1 192 913 euros en section de fonctionnement et 1 460 759 euros en section d'investissement. Il permet de valider la poursuite des actions de développement et de solidarité engagées ces dernières années.

Le contexte économique actuel a néanmoins obligé les élus à rechercher et mettre en place des économies sur plusieurs lignes budgétaires.

Dans le domaine des investissements et des projets importants, plusieurs décisions ont été prises et des études sont en cours de réalisation.

RÉALISATIONS 2010

- Réfection de l'éclairage public de l'avenue du Port ► 4500 €.
- Rénovation de la voirie des rues du lotissement du Parc 2 (poursuite du programme pluri-annuel) ► 60000 €.
- Troisième tranche de l'aménagement du Port La Fabrique : Maison du Port (début des travaux automne 2010) ► 467000 €.
- Remplacement du préau de la seconde cour de l'école primaire ► 7000 €.
- Aménagement du secrétariat de mairie ► 20000 €.
- Acquisition et déménagement des ateliers municipaux ► 160000 €.
- Acquisition d'un véhicule communal pour le service « régime de l'eau » ► 11000 €.

ÉTUDES ET PROJETS

En parallèle à ces travaux, **plusieurs études ont été lancées** pour que les projets liés à ces études puissent être réalisés dans les mois à venir.

- **Étude sur l'aménagement et la sécurisation de la Place Louis Liabot** (sécurisation de la sortie de l'école et aménagement d'un parking).
- **Avant-projet de l'aménagement du Jardin Public** et achèvement, ainsi, de l'opération « Cœur de village » lancée en 1996. À ce stade de l'avancée du dossier, le Conseil Régional et l'État ont confirmé les subventions à hauteur de 61 % du coût de ce projet.
- **Étude sur le bassin de captage** de notre puits communal (en cours de réalisation).
- **Avant-projet sur l'amélioration de notre station d'épuration** (filière boue). Demande de subventions en cours auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.





Vitesse : on ralentit !

L'année dernière, le **Conseil Général de l'Aude a réalisé un nouveau revêtement routier sur la traversée du village RD11**. Ces travaux ont aussi abouti à la mise en conformité de cette route à forte fréquentation et à la suppression des ralentisseurs (dos d'âne) qui étaient interdits. Après ces travaux, la Municipalité a mené une étude sur le trafic routier dans l'agglomération redortaise. **Ainsi, deux radars ont été posés durant 2 semaines pour étudier, jour et nuit, la vitesse des véhicules**. Un rapport a été présenté aux élus qui ont pris certaines décisions afin de réduire la vitesse des véhicules dans cette partie du village. Tout d'abord, il est rappelé que **la pose de ralentisseur est interdite par les services départementaux et préfectoraux**. **Dans un premier temps**, dès que la météo l'a permis, une signalétique horizontale (au sol) a été réalisée :

- délimitation de l'axe routier;
- peinture de deux passages piétons supplémentaires;
- peinture d'un axe routier rouge/blanc à l'entrée du village côté Homps.

Dès franchissement du panneau « La Redorte » à l'entrée du village, la vitesse maximale autorisée est de 50km/h.

Dans un second temps, Monsieur le Maire a fixé par un arrêté municipal **la vitesse maximale des véhicules à 30km/h entre le carrefour route de Puichéric et la Bâtisse et ce dans les deux sens**. Des panneaux « 30 » sont en cours de pose pour officialiser ces limitations de vitesse. De plus, **les services de Gendarmerie Nationale, chargés de l'exécution de cet arrêté, effectu-**

MAI 2010

65^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

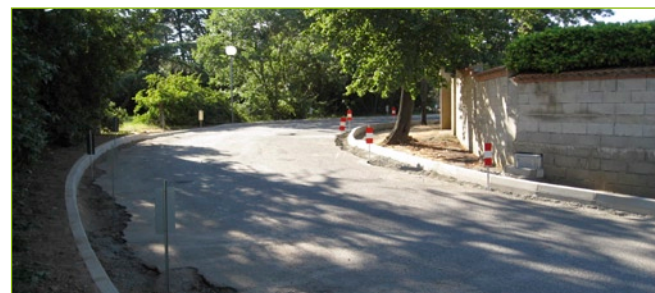
En présence des enfants des écoles, M. le Maire et M. Michel ALBERT, président de la section locale des anciens combattants ont rendu hommage aux victimes de la guerre 1939-1945. Ce 65^{ème} anniversaire a été célébré avec respect et honneur, afin que nous n'oublions jamais les horreurs de la guerre.

JUIN 2010

Le programme de voirie se poursuit

Comme chaque année, une tranche de travaux concernant la réalisation du programme de voirie est réalisée. Après l'avenue des lotissements en 2008, le lotissement du Parc en 2009, et avant le lotissement Pélissier en 2011, c'est au tour des rues du lotissement du Parc d'être rénovées avec une amélioration de l'écoulement des eaux pluviales.

Coût des travaux : 60000 €.



ront très souvent des contrôles radars. La sécurité des Redortais est un axe important de la politique municipale. Ces dernières décisions sont une première étape. En cas de non respect de ces consignes, **les contrevenants s'exposent à de lourdes contraventions.**





Présidente : Catherine ILHES
Trésorière : Andrée PONCET
Prochaine Assemblée Générale : samedi 26 juin 2010 à 18h00 au Foyer Jean Jaurès

Association à but non lucratif, l'Amicale Laïque et son équipe de bénévoles gèrent tout au long de l'année les activités de la salle de sports communale de La Redorte : un espace dédié au sport et au bien-être de plus de 400m² comprenant une salle de musculation, un dojo et des vestiaires chauffés avec douches individuelles. Dans la salle de musculation de 130m², nos animateurs diplômés vous conseillent en fonction de vos besoins, de vos envies, de vos motivations... et grâce à leur savoir-faire, vous pouvez profiter d'un suivi personnalisé. Le matériel de musculation performant et la mise en place de programmes adaptés vous permettront ainsi de répondre à vos différents objectifs : REMISE EN FORME, MINCEUR, TONICITÉ.

Des animateurs sportifs diplômés, des tarifs attractifs, des facilités de paiement (payable en plusieurs fois, coupons sport, chèques-vacances), et les séances d'essai gratuites : les meilleures conditions sont réunies afin de permettre à TOUS de pratiquer une activité sportive.

Gym enfant dès 4 ans
Judo enfants et adultes
Judo Baby dès 4 ans
Karaté
Yoga
Musculation dès 16 ans
Musculation Senior dès 60 ans
Cours collectifs de gym tonic
Cours collectifs de training danse

N'oubliez pas qu'avec l'Amicale Laïque, vous pouvez également rejoindre les ateliers Poterie et le groupe Occitan animés bénévolement.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter à la salle de sports, Avenue Jean Jaurès au 04 68 91 55 17 ou sur al.laredorte@orange.fr.

AMICALE LAÏQUE

PLANNING 2010-2011

LUNDI

16h-20h30 Musculation

Accès salle, présence coach de 18h à 20h

19h00-20h15 Training danse

Placement du corps, tonicité, élasticité

MARDI

16h00-20h15 Musculation

Accès salle, présence coach à partir de 18h30

17h30-18h30 Expression corporelle

Enfants à partir de 6 ans

18h30-20h00 Karaté

À partir de 7 ans et adultes

MERCREDI

13h15-20h30 Musculation

Accès à la salle de muscu à partir de 16 ans

13h30-15h00 Judo-jiujitsu

Mini Poussins (de 6 à 8 ans)

15h00-16h30 Judo-jiujitsu

Poussins (de 8 à 10 ans)

16h30-18h00 Judo-jiujitsu

Benjamins Minimes (de 11 à 15 ans)

18h15-19h45 Judo ados/adultes

Cadets – Juniors – Séniors

20h00-21h00 Yoga

Relaxation, bien-être, maîtrise de la respiration

JEUDI

17h00-20h45 Musculation

Accès salle, présence coach de 18h à 20h

18h00-19h30 Karaté

Combats et Katas

19h30-20h30 Gym tonic

Renforcement musculaire, Body sculpt

VENDREDI

13h45-20h00 Musculation

Accès salle, présence coach à partir de 17h30

15h30-16h30 Training danse

Placement du corps, tonicité, élasticité

17h30-18h15 Judo baby

Initiation au judo, de 4 à 5 ans

18h15-19h00 Judo baby

Initiation au judo, de 4 à 5 ans

19h00-20h00 Judo-jiujitsu

Ados et adultes

Possibilité d'accès en salle de musculation de 6h00 à 22h00, 7 jours/7, week-ends et jours fériés.

COMITÉ PAROISSIAL

Notre nouvelle paroisse : « Notre-Dame en Minervois », regroupant les 18 clochers de notre petite région, a pris son envol à compter de septembre 2007. Elle constitue maintenant une entité bien vivante, sous la houlette de son curé : Francis Naudinat et des prêtres associés : l'abbé Hubert Joulia et l'abbé Guy Souchon.

C'est ainsi que nous sommes tous appelés à participer aux célébrations qui se déroulent dans les différentes églises de la paroisse. Un calendrier vous est proposé tous les 2 mois, disponible à l'église.

Les enfants en âge de recevoir une formation catéchétique, sont accueillis sur Azille ou sur Rieux-Minervois, de la classe de CP à la classe de CM2.

À l'occasion de la présentation de la Solennité des fêtes de Noël et de Pâques, deux ateliers ont pu être organisés à La Redorte en 2009. Le premier, avec pour objectif la réalisation de décorations pour la crèche ou le sapin de Noël, et le deuxième, la décoration d'œufs et de cloches de Pâques. Chaque atelier a regroupé une quinzaine d'enfants. Autres temps forts de la vie de notre paroisse : tous les deux mois, le troisième dimanche, l'église d'Azille regroupe tous les enfants et la communauté paroissiale pour « la messe des familles », avec la participation active des enfants.

Le premier dimanche de juin est organisée la kermesse paroissiale, à la salle Sainte-Thérèse de Rieux-Minervois, dimanche festif, avec nombreux stands, ateliers d'enfants, jeux et repas, de rencontres, d'échanges et d'amitié. C'est aussi en Juin 2010 que nous aurons la joie d'accueillir quatre enfants de La Redorte, qui recevront le sacrement de Baptême.

Pour 2010, dans le cadre des « Jeudis d'été », un concert classique gratuit sera donné à l'église, le jeudi 12 août à 21 heures, par le trio Orplide (harpe, hautbois, violoncelle). Cette soirée ravira tout le monde.



ASSOCIATION LES QUATRE SAISONS

Tout au long de l'année, notre association organise diverses manifestations qui animent notre village. Le 28 mars 2010, nous avons organisé un vide-grenier réunissant 130 exposants : une réussite totale. Le 3 octobre 2010, un vide-grenier aura lieu à la Piste et aux abords. C'est avec l'argent récolté au cours des vide-greniers et à la subvention de la Mairie que notre association fonctionne.

Comme tous les ans, l'association organise une journée sardinade au mois de juin sous la fraîcheur des arbres de la Piste.

Le 16 octobre 2010, à partir de 12 heures, un repas convivial autour d'un buffet à volonté se tiendra au foyer municipal Jean Jaurès, suivi d'un bal avec l'orchestre Saint Raphaël.

La saison 2010 se clôturera le 31 décembre avec le réveillon de la Saint Sylvestre.

À partir du 8 juillet et jusqu'au 19 août, notre association participera à la 5^{ème} édition des « Jeudis d'été » 2010.



Ciné d'Oc, créée en 2005, assure grâce au partenariat entre la Mairie de La Redorte et Ciném'Aude, la projection de films tout au long de l'année, à la salle Jean Jaurès.

Les programmations sont régulièrement affichées par les bénévoles de l'association, en différents points du village et communes aux alentours.

Au-delà des projections proposées par Ciném'Aude, l'association Ciné d'Oc prend part à l'animation et à la vie associative du village. Partenaire actif depuis la première édition des « Jeudis d'Été de La Redorte » avec la diffusion d'un film en plein air, lors de la soirée d'ouverture, notre association a également instauré un week-end cinéma, baptisé : « LA REDORTE FAIT SON CINÉMA », habituellement programmé courant novembre, qui permet de rassembler et de régaler les cinéphiles autour d'un thème défini. C'est alors l'occasion, pour l'association, de développer un partenariat avec « Les Grands Chemins Du Minervois ».

Après avoir accueilli, dans le cadre de ce week-end, Jean-Claude DREYFUS (en 2008), une thématique Agnès VARDA (en 2009), les bénévoles sont actuellement en pourparlers, avec Pierre RICHARD, pour une rencontre autour du thème, « cinéma et vins », avec la participation de l'acteur-viticulteur, sous forme de projections et de dégustations.

Notre association porte également le projet de créer des samedis après-midi « Cinéma-goûters » de manière à faire venir les seniors du village au cinéma dans un horaire et des conditions adaptés à leur mode de vie.

Depuis septembre 2009, le bureau se compose de :

- Présidente : Sandrine SIRVEN
- Secrétaire : Charlotte PECH
- Trésorier : Bernard MAURI
- Membres du bureau :
- Catherine FROMENT (Vice-présidente),
- Marie-Pierre MARLIER (Vice-secrétaire)
- Anne-Marie GROS
- Denise MOSCHETTI

À ce jour, Ciné d'Oc compte 45 adhérents, qui grâce à une modeste cotisation de 5€ par an, peuvent prétendre toute l'année au tarif réduit de 3€50 au lieu de 5 € lors d'une projection.

Pour que le cinéma vive encore dans notre village, vous pouvez rejoindre l'association en y adhérant, soit lors d'une séance, soit en prenant contact avec un des membres du bureau, ou en prenant renseignement à la Mairie de La Redorte. La programmation des séances est régulièrement mise à jour sur le site www.laredorte.com

AMICALE DES RETRAITÉS

L'Amicale des Retraités a poursuivi normalement ses activités au cours de l'année 2009, avec ses journées détente au Pas de la Case et ses « petits lotos » mensuels. En janvier, on pouvait noter une bonne participation pour le spectacle « les Valses de Vienne », au Zénith de Montpellier. En février, une journée à La Jonquera permettait la visite d'une fabrique de meubles de salon et en août une visite du musée de l'escargot en Ariège était très appréciée. Notre grand voyage annuel en Espagne, à Calpé, a connu un franc succès, avec 49 participants. Les deux repas annuels de l'Amicale, des 27 juin et 5 décembre, ont connu la belle ambiance traditionnelle.

Le 7 janvier 2010, se tenait l'Assemblée Générale au Manège, sous la présidence de Madame DROGUEST, qui présentait son rapport moral et d'activité. La trésorière, Madame BARTHES, présentait un bilan financier positif qui était approuvé à l'unanimité.

L'association compte aujourd'hui 158 adhérents dont 78 Redortais. La séance était levée et la galette des rois partagée devant le verre de l'amitié.

Nous prévoyons pour le reste de l'année 2010, outre nos deux repas des 29 mai et 4 décembre, un voyage de 6 jours à Venise, ouvert à tous pour le mois d'octobre, nos



« petits lotos » jusqu'en décembre ainsi que les journées au Pas de la Case de septembre et octobre.

Le bureau se compose de : Mesdames DROGUEST, Présidente, ILHES, Vice-Présidente, BARTHES, Trésorière, LORIENTE, Trésorière adjointe et Messieurs DROGUEST, Secrétaire et BARDY Secrétaire adjoint.

Le Conseil d'Administration est complété par les membres : Mesdames RESPLANDY, LATOUCHE, FAURE, ESTALLE et CAPO, Messieurs RACZINSKY, SIRE, ainsi que des Commissaires aux Comptes Messieurs REINBOLT et ACLOQUE.

AMICALE BOULISTE

Le bureau de l'Amicale Bouliste se compose, pour l'année 2010, de :

Président : Renaud VIVAR

Vice-Président : Joël ILHES

Trésorière : Vincente CAYROL

Secrétaire : Nicolas CAYROL

Tarifs des licences :

18€ pour les séniors

7€ pour les minimes, cadets et juniors

Elles sont disponibles chez Renaud Vivar et Nicolas Cayrol.

À partir du mardi 15 juin, il y aura un concours au bouldrome municipal à 21h00 précises :

Tous les mardis en doublettes formées, tous les vendredis, à la mêlée.

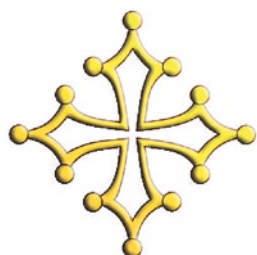
Concours officiel le dimanche 25 juillet 2010 à 15h00 : 200€ + frais de participation, en doublettes.

Challenge Marcel DEBIESSE le dimanche 8 août 2010 à 15h00 : 200€+ frais de participation, en doublettes.

Pour clore la saison, l'Amicale Bouliste offrira son repas traditionnel aux licenciés. Une participation de 15€ sera demandée aux non licenciés.

Les membres du bureau vous attendent pour cette nouvelle saison.

LE GRÒP OCCITAN



*Din lo bòsc de la Crozada
Quatre lampas alucadas
Dos còrs per un
Una abraçada
Un poton coma un revolum
La meuna man
Lispa ta cuèissa
Pèl velosa de codonh
E se de luna n'i a pas pro
Tirarem a corta-palha
Per saupre lo primier
que virarà l'espatla.*

*Dans le bois de la Croisade
quatre lampes allumées
deux corps ne font qu'un
un brasier
un baiser comme un tourbillon
ma main
caresse ta cuisse
peau velouté de coing
et si de lune il y en a pas assez
nous tirerons à courte-paille
pour savoir qui le premier
tournera l'épaule.*

MIQUÈL DECÒR

Trica-Traca le gròp occitan Redòrtas continue ses activités lectures, écritures, traductions de textes français en Occitan et occitans en Français. Un barrejadis de mòts et de paraulas. Projet de passejada à la grotte du Maquis de Trassanel, sortie au Musée du Canal du Midi à St Ferréol.

Caminar a l'encontra de l'istòria
Le gròp informe les adhérents de la médiathèque François Mitterrand, qu'ils ont à

leur disposition de nouveaux ouvrages en langue occitane et en Français concernant notre région.

M^{lle} Isabelle Guizard, responsable de la médiathèque, se fera un plaisir de vous guider dans vos choix en vous plaçant ci et là quelques mots d'occitan.

Una causida, una descobèrta.

VÉLO-CLUB REDORTAIS

Cinq ans, eh oui, le temps passe et toujours cette convivialité et cette camaraderie très fortes au sein du VCR. Après la Corse, le Pays Basque et la Charente Maritime, voici que cette année a vu le VCR sur la Côte d'Azur du 30 mai au 6 juin 2010, avec comme camp de base Fréjus et puis Vintimille, Monaco, Nice, Cannes, Grasse, les Gorges du Verdon, etc...

Joindre le sport à la promenade : c'est pour cela que notre club, année après année, s'enrichit de nouvelles adhésions. En 5 ans, l'effectif a doublé mais ouvrons une parenthèse pour rendre hommage à notre doyen qui malgré ses 77 ans grimpe tous les cols avec allégresse et enthousiasme et une vigueur je ne vous dis que ça ! (je ne vous dirai pas son nom, il se reconnaîtra).

Il faut remercier les responsables qui oeuvrent pour que le club fonctionne à plein régime. Pour l'année 2010, le programme est complet : mer, montagne (avec l'Ariègeoise fin juin). Aussi, rejoignez le VCR, vous ne vous en porterez que mieux. À bientôt !

Président : E. CAPDEVILLE 04 68 91 42 92

Trésorier : M. PUYOL 04 68 91 61 98



SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

EFFECTIFS

La section des anciens combattants de La Redorte déclarée le 30 avril 1985 à la préfecture de l'Aude et publiée au journal officiel du 22 mai 1985, se compose d'un contingent de 45 anciens combattants issus de toutes les générations du feu confondues, ainsi répartis : 41 anciens combattants de la guerre d'Algérie (FNACA) dont neuf veuves et une sympathisante, et 5 anciens combattants de la guerre 39/45 (Union Fédérale).

À noter que les veuves s'intègrent parfaitement au sein de la section; elles ont les mêmes pouvoirs et exercent les mêmes fonctions que les autres membres de l'association.



ACTIVITÉS

Les activités de la section sont principalement liées aux dates anniversaires patriotiques qui se renouvellent tous les ans aux mêmes époques, à savoir : 19 mars 1962 (cessez-le-feu en Algérie), 8 mai 1945 (capitulation de l'Allemagne nazie), 14 juillet (fête nationale), 11 novembre (armistice guerre 14/18).

Conformément et fidèle à ses engagements statutaires, la section a commémoré avec ferveur et dans la dignité toutes ces dates historiques et a ainsi rendu un hommage à la mémoire des camarades morts pour la France. Une délégation de la section, drapeau en tête, a répondu présent aux invitations des comités voisins d'anciens combattants notamment à Rieux, Peyriac, Olonzac, Sallèles, Lézignan, Fabrezan, Carcassonne, à l'occasion de diverses inaugurations de lieux de mémoire, stèles, places et rues 19 mars 1962, remises de drapeau.

La section a arboré, hélas, le crêpe noir à la hampe de son drapeau à l'occasion du décès de son camarade Jean DUSSEAU, un fidèle serviteur de la section, dont il était

souvent en première ligne en tant que porte-drapeau. Les honneurs lui ont été rendus par la pose du drapeau tricolore sur le cercueil et la présence de quatre drapeaux en tête du cortège.

LE BUREAU

Président d'honneur : M. le Maire

Président actif : ALBERT Michel

Vice-présidents : BARTHES Jean,
SIRE André

Secrétaire général : MARC Ernest

Trésorier général : BARDY Maurice

Secrétaire adjoint : M^{me} GONZALO Jeanine

Trésorier adjoint : AYALA François

Vérificateurs aux comptes : MARIOU Joseph, M^{me} RESPLANDY Monique

Porte drapeau : LESCURE Jean-Pierre

Suppléant porte drapeau : ROULLAC Jean-Luc



TENNIS-CLUB LA REDORTE-CASTELNAU

La saison 2010 a donné quelques satisfactions : maintien des effectifs (65 licenciés dont 45 enfants) et résultats sportifs : l'équipe I masculine a été championne de l'Aude de 2^{ÈME} division et l'équipe II masculine après avoir perdu en demi-finale du championnat de l'Aude de 5^{ème} division est montée en 4^{ème} division.

Cet hiver, grâce au prêt du foyer par la mairie d'Azille, nous avons pu assurer les cours des plus jeunes tous les mercredis matin.

En projet pour l'année à venir, il est envisagé d'ouvrir un créneau pour des adultes débutants à partir de septembre 2010.

Le club a revu ses tarifs légèrement à la hausse. Pour une heure de cours par semaine dispensé par notre éducateur Ludovic TEDO et l'accès libre aux courts toute l'année : 80€ par enfant et 115€ par adulte. A noter qu'une remise de 20€ par adhérent est faite à partir de la troisième adhésion dans la même famille. Les cartes d'accès aux courts sont en vente à la mairie au prix de 50€ l'année et 20€ la semaine.

Composition du bureau suite à l'assemblée générale du 25 janvier 2010 :

Président : Laurent CHABBERT
Vice-président : Franck REBOLLEDO
Secrétaire : Fabrice LOPEZ
Trésorier : Xavier MOURRUT

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

237 bénévoles se sont présentés au cours de l'année 2009 pour accomplir ce geste gratuit, bénévole et anonyme qui permet de soulager ou de sauver un grand nombre de vies.

Si vous êtes en bonne santé, si vous avez entre 18 et 70 ans, rejoignez-nous. Les futures collectes auront lieu le 21 juin 2010 et le 26 octobre 2010 à La Redorte, le 19 août 2010 et le 20 décembre 2010 à Azille.

N'hésitez pas à faire la démarche : c'est un besoin vital pour notre société.



RUGBY CLUB

REDORTAIS MINERVOIS XV

La Redorte a enfin son club de rugby à XV, le Rugby Club Redortais Minervois qui évoluera pour sa première saison 2010/2011 en 4^{ème} série. L'association, créée en 2003, jouait jusqu'à présent avec une équipe « corpo » à 9. Elle s'est dotée cette année d'un effectif solide. Sur le plan sportif, l'équipe compte plus de trente joueurs dont la moitié issus de la commune.

Le RCRM XV est entraîné par David LACUBE et Yves DOMONT. L'encadrement est assuré par de nombreux bénévoles motivés de la première heure, qui ont réussi avec le soutien de la mairie et la générosité de sponsors à réunir le budget nécessaire pour la concrétisation d'un tel projet.

Les entraînements débuteront mi-août, les mercredi et vendredi de 19h30 à 21h00 au stade Henri PAU.

Pour tous renseignements s'adresser au Président M. PALISSE Jean (06 62 14 94 76) ou à l'entraîneur M. LACUBE David (06 74 45 39 82).

Composition du bureau

Président : Jean PALISSE

Vice-Président : Alain ESTALLE

Secrétaire : Christophe BARTOLOTTI

Vice-Secrétaire : Claire VIVAR

Trésorier : Robert MAESTRE

Vice-Trésorière : Christelle DELFORGE



ÉTAT CIVIL
DU 16 JUIN 2009
AU 7 JUIN 2010

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BOURGEOIS Charlize, le 29 juin 2009
- CHENNOUFI-CORNOT Lyana, le 27 juillet 2009
- GUITER Joàn, le 02 août 2009
- VITALIS Loïc, le 23 septembre 2009
- MARTINEZ- PALANQUES Mathis, le 26 septembre 2009
- ROQUI Loane, le 30 septembre 2009
- ROQUI Léna, le 30 septembre 2009

MARIAGES

- BOURJADE Raymond et ESTEBAN Georgette, le 17 octobre 2009
- RAMJAUN Mohammad et MOINE Mélanie, le 03 avril 2010

DÉCÈS

- PINEL Marie-Louise veuve SIÉ, le 09 juillet 2009
- MILLIES André, le 14 juillet 2009
- VIDAL Georges, le 12 octobre 2009
- VIDAL Robert, le 27 octobre 2009
- RAISSAC Georges, le 9 décembre 2009
- CASTEL Mauricette épouse RÉGUS, le 27 décembre 2009
- SIRE Ginette veuve GARRIDO, le 27 février 2010
- LABORDE Pierre, le 16 mars 2010
- FRAISSE Marie-Jeanne, le 02 avril 2010
- DUSSEAU Jean, le 10 avril 2010
- HANTZ Suzanne veuve PARIS, le 17 mai 2010
- CABROL René, le 30 mai 2010



Les Jeudis d'Été

de La Redorte

8 juillet - 19 août 2010

Musique
Cinéma
Cirque
Danse

Sept soirées tout au long de l'été

